

Localisation des prises de vue

4. Lesnais Savine Prézégat

Les espaces non bâtis – analyse par unité de site



4. Lesnais Savine Prézégat



1. Visibilité des infrastructures (nord SNCF)



2. Savine-Prézégat



3. Zone de marais en contact avec la ZI Noë d'Amarjo



III.6. BELLE HAUTIERE, GUINDREFF, BOIS JOALLAND

■ Diagnostic

La caractéristique la plus marquante de ce secteur est la continuité des étangs Belle Hautière - Bois Joalland – Guindreff – Bois Joalland. Ces étangs ont une vocation de loisir affirmée, à proximité immédiate des secteurs urbanisés de la ville.

➤ Caractérisation générale
Continuité des étangs – secteur à vocation de loisirs

➤ Topographie/réseau hydrographique / milieux humides
Continuités hydrographiques

➤ Boisements
Boisements importants en bordure des étangs (souvent propriété communale) et entretien par milieu associatif
Boisements importants en bordure des étangs (souvent propriété communale) et entretien par milieu associatif

➤ Bocage
Bocage non présent

➤ Inventaires et protections
ZNIEFF : non
Natura 2000 : non
Sites inscrits ou classés : non

➤ Usage récréatif/de loisir
Sentiers de randonnée
Pôles d'attractivité touristique : étangs, nautisme

➤ Pression urbaine /projets urbains
Secteur de Couvé Québrais – Intérêt des études préalables
Cité Sanitaire au sud du Bois Joalland

➤ Vocation actuelle du secteur dans le POS
ND et NA

➤ Projets de mise en valeur touristique/paysagère
Etablir une continuité boisée entre les deux étangs

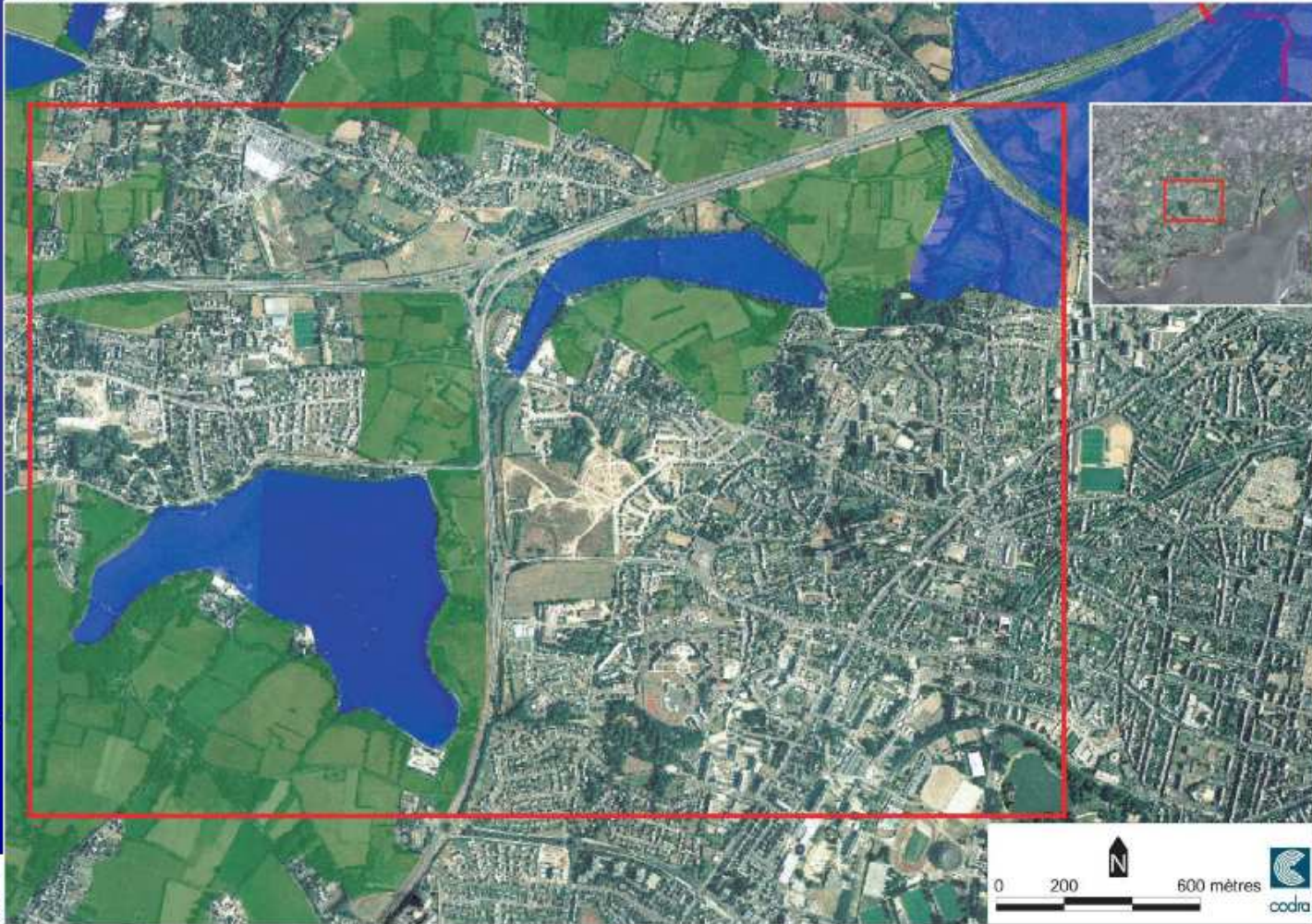
➤ Qualité paysagère
Présence de l'eau
Contact entre les zones naturelles et les étangs
Perspectives lointaines sur les Baronneries depuis le Bois Joalland
Qualité de l'interface Bois Joalland-espaces non bâtis

➤ Sensibilité écologique
Continuités hydrographiques et secteur humide de la Belle Hautière
Interface étangs/espaces non bâtis

➤ Dynamisme agricole
Agriculture résiduelle

5. Belle Hautière – Guindreff – Bois Joalland

Analyse des espaces non bâtis



5. Belle Hautière – Guindreff – Bois Joalland

Localisation des prises de vue



5. Belle Hautière – Guindreff – Bois Joalland

1. Etang de la Belle Hautière



1. Belle Hautière : sentier et boisements entretenus par la Ville (milieu associatif)



3. Cheminement piéton et espaces verts (Bois Joalland)



2. Au bord de l'Etang de Guindreff



4. Boisement (jeune futaie de chênes) secteur des Virées

4. Boisement (jeune futaie de chênes) secteur des Virées



5. Un enjeu : préserver la qualité des paysages et des milieux au sud du Bois Joalland

III.7. BARONNERIES – PRE HEMBERT

■ Diagnostic

Ce secteur constitue une des plus vastes entités non bâties du territoire communal, en lien direct avec l'étang du Bois Joalland.

La trame bocagère est encore bien présente et quelques sites humides déterminent une qualité biologique réelle (carrières du Rouallais, boisement des Virées).

L'agriculture reste dynamique sur le secteur.

➤ **Caractérisation générale**
Vaste entité agricole au sud du Bois Joalland

➤ **Topographie/réseau hydrographique / milieux humides**
Continuités hydrographiques

➤ **Boisements**
Trame boisée dans le thalweg le long du réseau hydrographique
Plusieurs poches de boisements Pré Hembert et Ville Thomas
EBC : Pré Hembert

➤ **Bocage**

Trame bocagère encore très présente

➤ **Inventaires et protections**
ZNIEFF : non
Natura 2000 : non
Sites inscrits ou classés : non

➤ **Usage récréatif/de loisir**
Sentiers de randonnée dans le secteur du Pré Hembert – rien dans le secteur des Baronneries
Pôles d'attractivité touristique : Etangs

➤ **Pression urbaine /projets urbains**
Site d'implantation de la cité Sanitaire

➤ **Vocation actuelle du secteur dans le POS**
ND, NC, NA, UL

➤ **Projets de mise en valeur touristique/paysagère**

➤ **Qualité paysagère**

Proximité de la présence de l'eau
Qualité du maillage bocager et des continuités végétales le long des routes

➤ **Sensibilité écologique**
Continuités écologiques liées au réseau hydrographique (carrières du Rouallais par exemple) et au maillage végétal

➤ **Dynamisme agricole**
Zone agricole dynamique à potentiel de production (1C)

III.8. **TREGOET, 4 VENTS, DISSIGNAC, FORGES**

■ Diagnostic

Ce secteur à l'ouest du territoire communal et en limite de Pornichet constitue un maillon important dans les continuités écologiques nord – sud, depuis la Brière jusqu'à la mer.

Le maillage bocager est ici plus lâche du fait d'une agriculture plus intensive. Deux principales poches de boisement peuvent être remarquées, dans le secteur de la Lande de Cieux et dans le secteur des Forges.

L'agriculture est plutôt dynamique, excepté dans le secteur des Forges.

➤ Caractérisation générale
Entité rurale et agricole en limite communale de Pornichet

➤ Topographie/réseau hydrographique / milieux humides
Quelques zones humides dans le secteur des Forges

➤ Boisements
Boisements intéressants (taillis sous futaie avec réserves moyennes) dans les secteurs des Forges (7 ha) et lande de Cieux (4 ha) EBC : secteur des Forges, les Courtils Biby

➤ Bocage
Bocage peu présent, sauf dans le secteur des Forges

➤ Inventaires et protections
ZNIEFF : non Natura 2000 : non Sites inscrits ou classés : non

➤ Usage récréatif/de loisir
Sentiers de randonnée Pôles d'attractivité touristique : Tumulus de Dissignac

➤ Pression urbaine /projets urbains
Projet de STEP dans le secteur des Grandes Fraïches

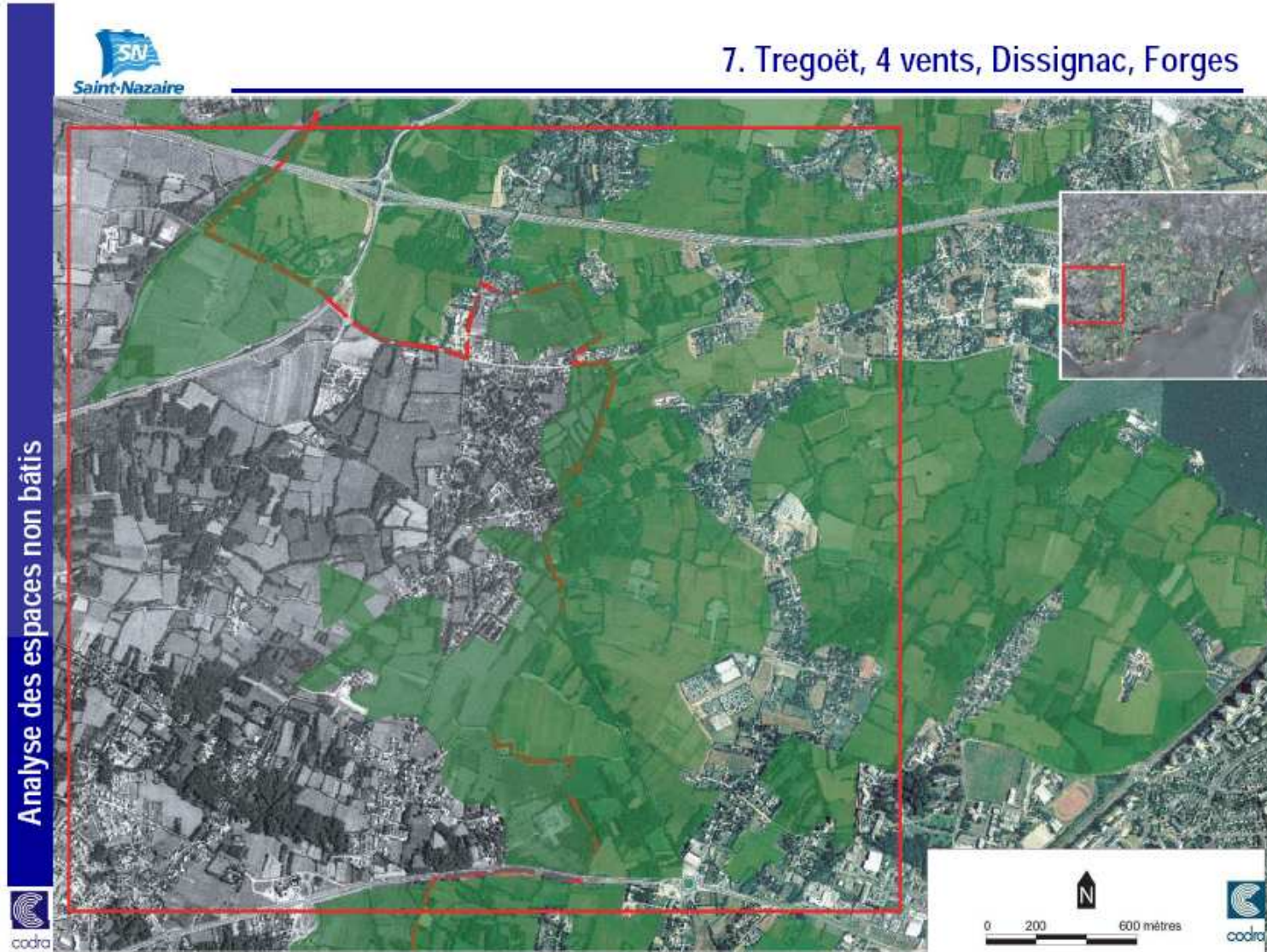
➤ Vocation actuelle du secteur dans le POS
NC, NCe

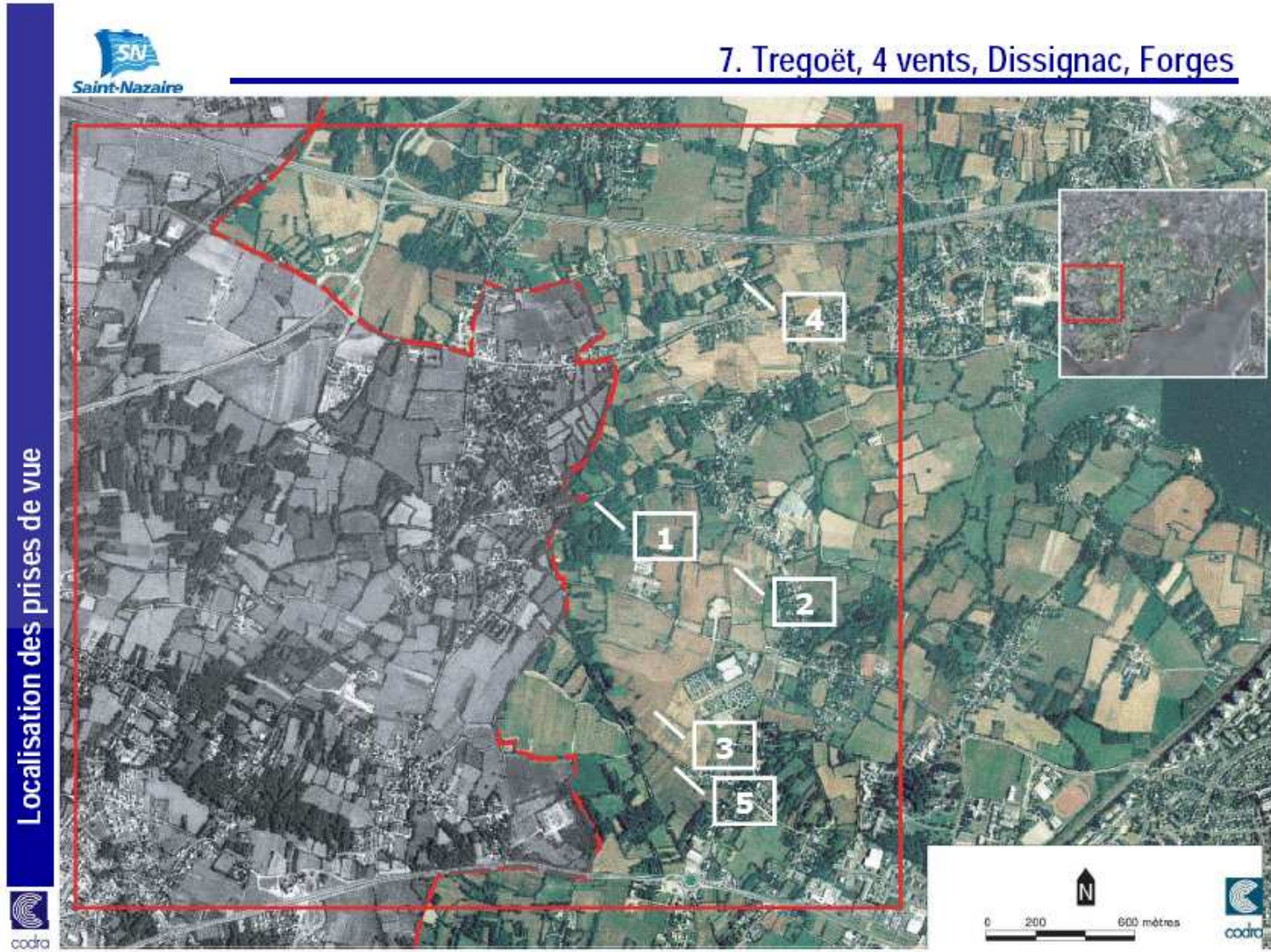
➤ Projets de mise en valeur touristique/paysagère

➤ Qualité paysagère
Relief et perspectives visuelles depuis la bosse de Trégouët Entité Grandes Fraïches/Ile des Ecossiernes

➤ Sensibilité écologique
Vaste entité non bâtie Maillon important des continuités mer-bocage-Brière

➤ Dynamisme agricole
Zone agricole dynamique à potentiel de production 1B) sauf dans le secteur des Forges (zone de déprise agricole 4B)





Localisation des prises de vue

7. Tregoët, 4 vents, Dissignac, Forges

Les espaces non bâtis – analyse par unité de site



7. Tregoët – 4 vents – Dissignac - Forges



1. Sites boisés du secteur des Forges



2. Ile de la Perrière (Tumulus)



3. Ile des Ecossiemes



1. Sites boisés du secteur des Forges



2. Ile de la Perrière (Tumulus)



3. Ile des Ecossiemes



4. Bosse de Tregoët



5. La Fontaine Tuaud



5. La Fontaine Tuaud



III.9. VENTARD - POULHAUTS

■ Diagnostic

Ce secteur constitue également un maillon important des continuités nord-sud Brière – Océan, en limite Ouest de Saint-Nazaire.

Bocage et boisements sont peu représentés à l'exception des secteurs du Courtil Jaunais et de la Ville-ès-Rousseau.

L'agriculture reste dynamique, en lien fort avec Pornichet.

➤	Caractérisation générale
Entité rurale et agricole en limite communale de Pornichet	

➤	Topographie/réseau hydrographique / milieux humides
Milieux humides Réseau hydrographique – zone humide secteur du Pont d'Y	

➤	Boisements
Peu de boisements significatifs (sud RD 92, Ville Rousseau) EBC : Ville Rousseau	

➤	Bocage
Bocage résiduel	

➤	Inventaires et protections
ZNIEFF : non Natura 2000 : non Sites inscrits ou classés : non Loi Littoral : coupure d'urbanisation	

➤	Usage récréatif/de loisir
Sentiers de randonnée : oui dont un qui suit le réseau hydrographique Pôles d'attractivité touristique : non	

➤	Pression urbaine/projets urbains
Secteur concerné dans sa partie Est par des zones d'urbanisation future	

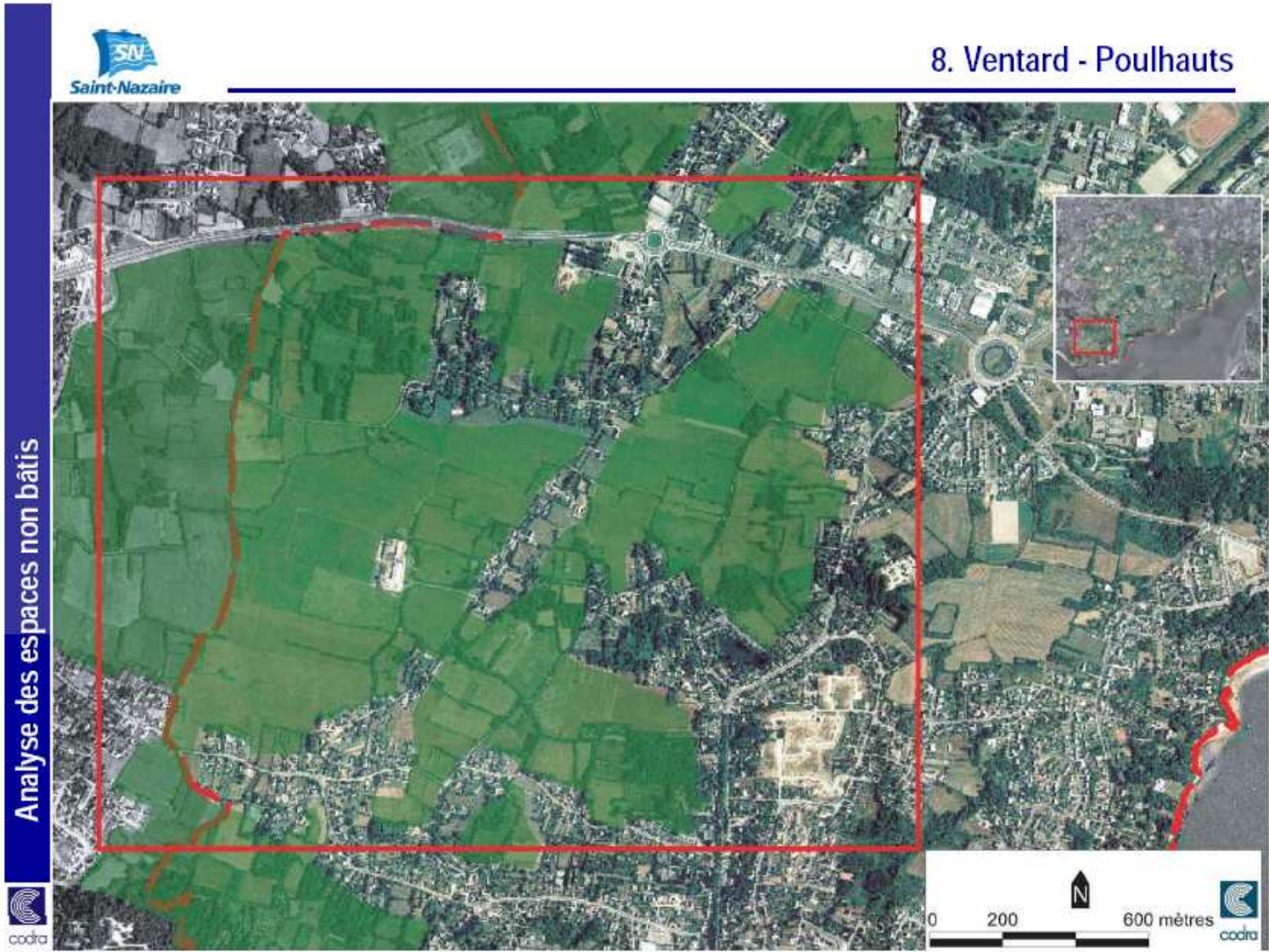
➤	Vocation actuelle du secteur dans le POS
NA, NC, NB	

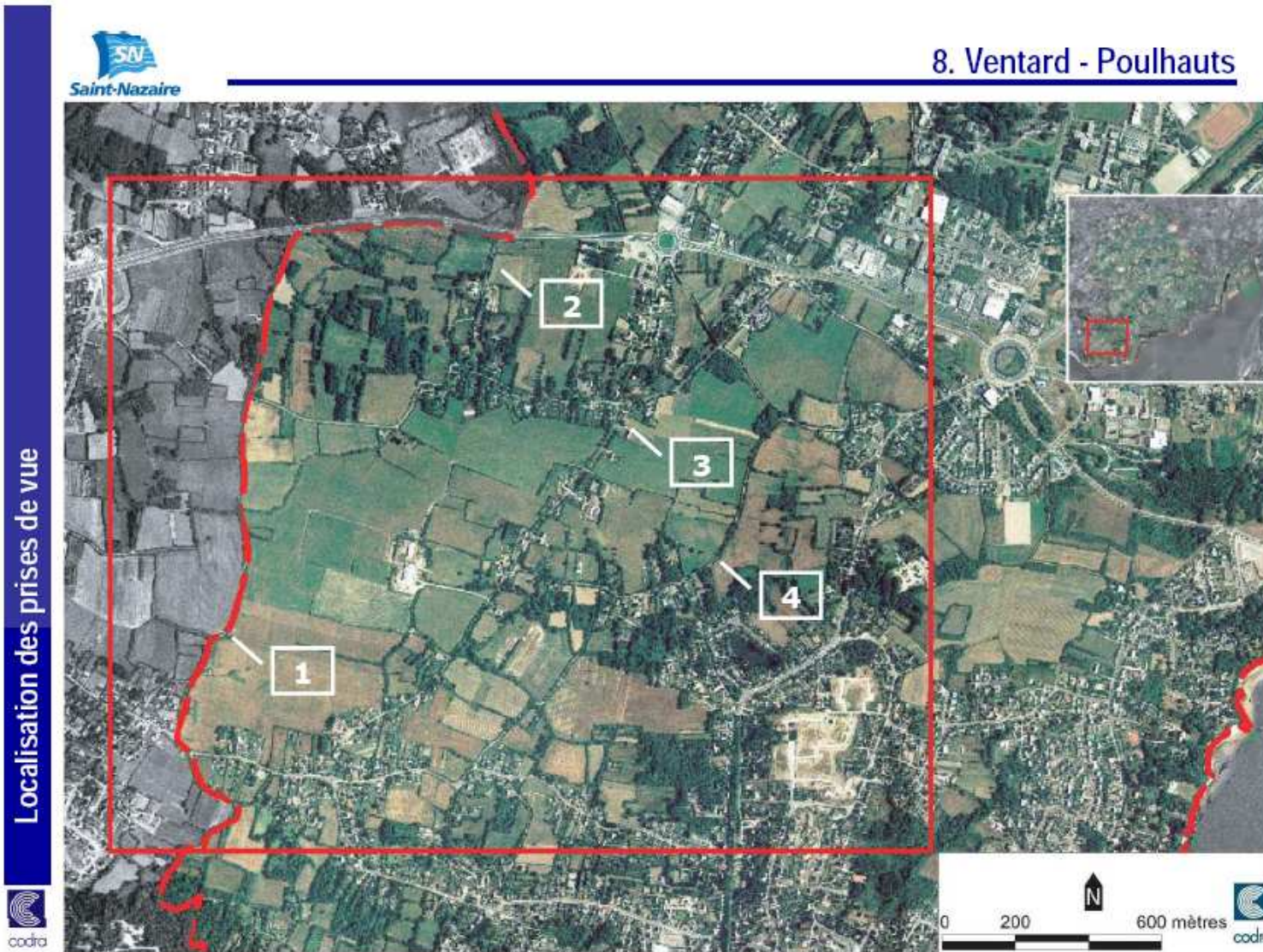
➤	Projets de mise en valeur touristique/paysagère
---	---

➤	Qualité paysagère
Présence d'arbres et de haies assez faible	

➤	Sensibilité écologique
Entité non bâtie encore vaste et non mitée Secteur à double influence maritime/bocagère Bocage très peu présent	

➤	Dynamisme agricole
Zone agricole dynamique à potentiel de production à l'ouest (1D) et zone agricole dynamique en précarité foncière à l'est (2B)	





8. Ventard - Poulhaut

Les espaces non bâtis – analyse par unité de site



8. Ventard - Poulhauts



1. Zone agricole du Poulhaut



3. Secteur de Ville es Mollé



3. Secteur de Ville es Mollé



2. Secteur de Berrien/ Courtil Jaunais



4. Le Pont d'Y – thalweg et franges d'urbanisation



III.10. SAINTE-MARGUERITE/TORPILLE/BEAC

■ Diagnostic

Ce secteur constitue le seul secteur « non bâti » du littoral nazairien, malgré un réel morcellement et une urbanisation déjà bien présente.

La frange littorale accueille une végétation littorale spécifique, souvent protégée. Plus en arrière, les mélanges d'influence se font sentir (boisements de chênes verts).

L'agriculture n'est plus ici qu'une agriculture résiduelle.

➤ **Caractérisation générale**
Zone littorale en limite communale de Pornichet

➤ **Topographie/réseau hydrographique / milieux humides**
Pas de réseau hydrographique superficiel.

➤ **Boisements**
Boisements de chênes verts en limite communale.
EBC : littoral, Sainte-Marguerite

➤ **Bocage**

Réseau de haies bocagères dans le secteur de Géraud.

➤ **Inventaires et protections**
ZNIEFF : oui
Natura 2000 : non
Sites inscrits ou classés : oui
Loi Littoral : coupure d'urbanisation

➤ **Usage récréatif/de loisir**
Sentiers de randonnée : oui
Pôles d'attractivité touristique : le littoral
Autre équipement : « mobil homes » au nord du Camp de la Torpille

➤ **Pression urbaine /projets urbains**
Secteur à proximité de zones NA

➤ **Vocation actuelle du secteur dans le POS**
NCe, UBa, NDI

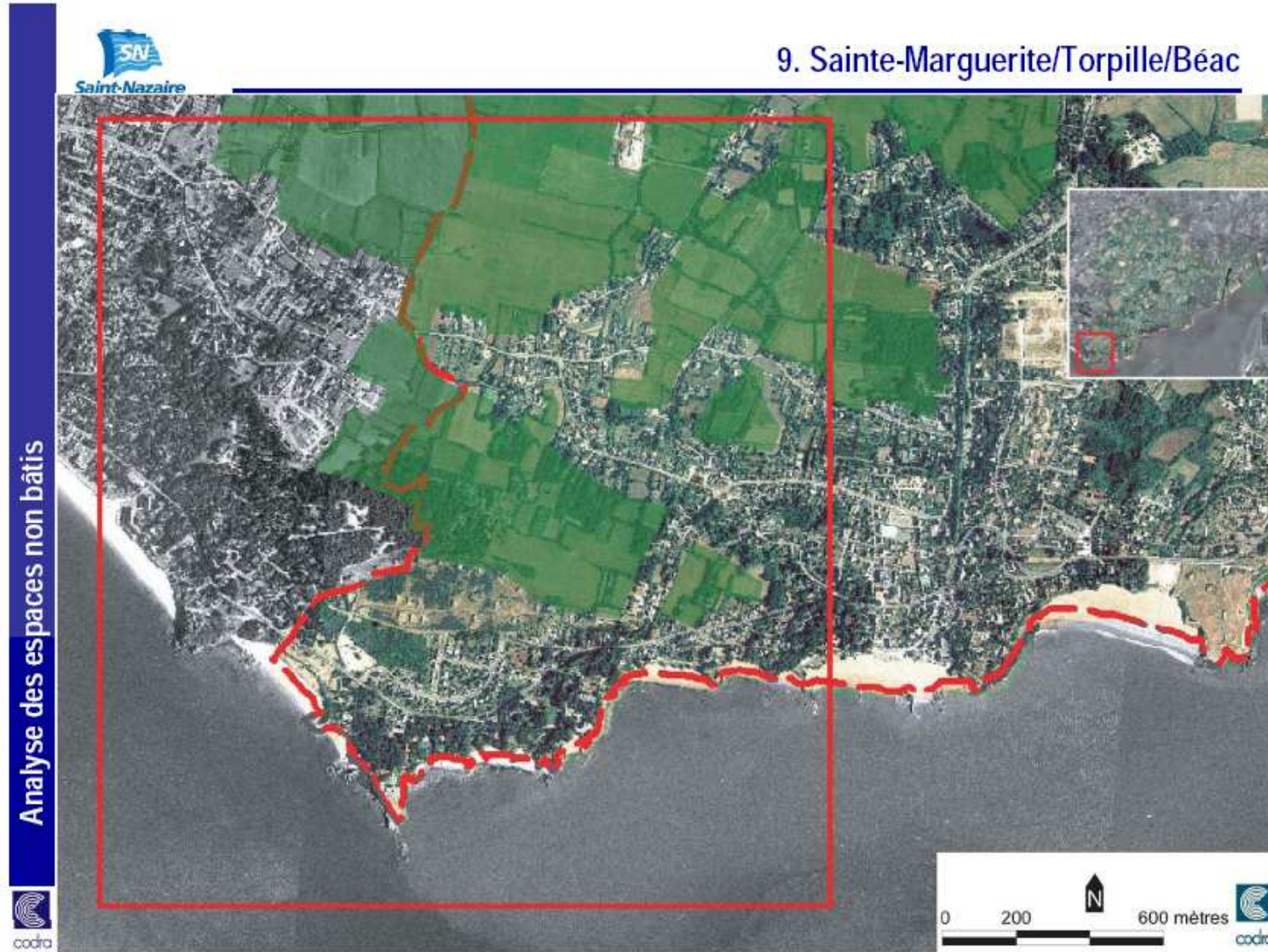
➤ **Projets de mise en valeur touristique/paysagère**
Restauration du sentier du littoral

➤ **Qualité paysagère**

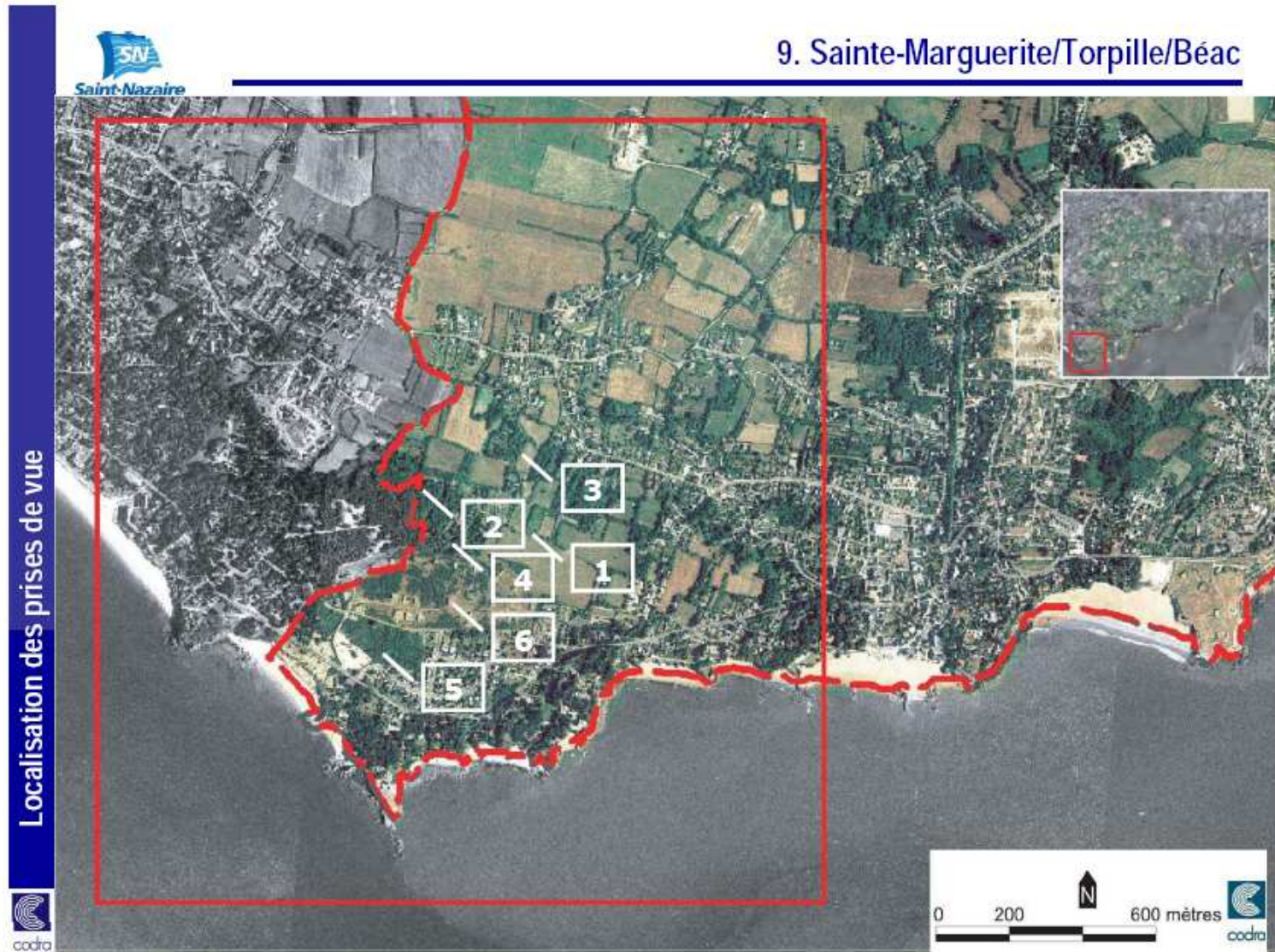
Qualité paysagère du littoral
Qualité paysagère de certains cheminements (secteur de Béac)

➤ **Sensibilité écologique**
Végétation littorale
Secteur à double influence maritime/bocagère
Contact avec la mer
Intérêt des boisements littoraux
Mitage et fragmentation
Pas de grandes continuités naturelles

➤ **Dynamisme agricole**
Zone agricole fragilisée en concurrence avec d'autres usages



9. Sainte-Marguerite/Torpille/Béac



9. Sainte-Marguerite/Torpille/Béac

9. Sainte-Marguerite/Torpille/Béac

Les espaces non bâtis – analyse par unité de site



1. Paysage rural de bocage au nord du Camp de la Torpille



3. Cheminements ombragés (secteur de Béac)



5. Le site des Jaunais entre la Torpille et la mer



5. Le site des Jaunais entre la Torpille et la mer



2. Le boisement de chênes verts en limite communale



4. Installations mobiles dans le secteur boisé de Sainte-Marguerite



6. Les friches du Camp de la Torpille

